



La recherche stratégique Strategic Research

Les femmes autochtones dans l'économie canadienne

LES LIENS ENTRE L'ÉDUCATION, L'EMPLOI ET LE REVENU

Principaux résultats:

- Les femmes autochtones gagnent moins d'argent, occupent des emplois de niveau inférieur et sont moins susceptibles de trouver un emploi que les femmes non autochtones et les hommes autochtones.
- Les femmes autochtones vivant dans les réserves sont particulièrement marginalisées.
- Soixante et onze pour cent des femmes autochtones qui ont fait des études postsecondaires ont un emploi.

Introduction

Au Canada, les femmes autochtones se heurtent à de nombreux défis. Leurs revenus sont moins élevés que ceux des femmes non autochtones et des hommes autochtones. De plus, elles travaillent dans des catégories professionnelles de niveau inférieur. La recherche démontre l'existence d'un lien clair entre l'éducation et le revenu : plus le niveau de scolarité est élevé, plus le revenu sera élevé.

La Direction de la recherche stratégique, en partenariat avec la Direction des questions homme femme, a commandé une étude sur les femmes autochtones au Canada, fondée sur le Recensement de la population de 2006. Le présent document de recherche vise à décrire le rapport qui

existe entre l'éducation, l'emploi et le revenu des femmes autochtones au Canada.

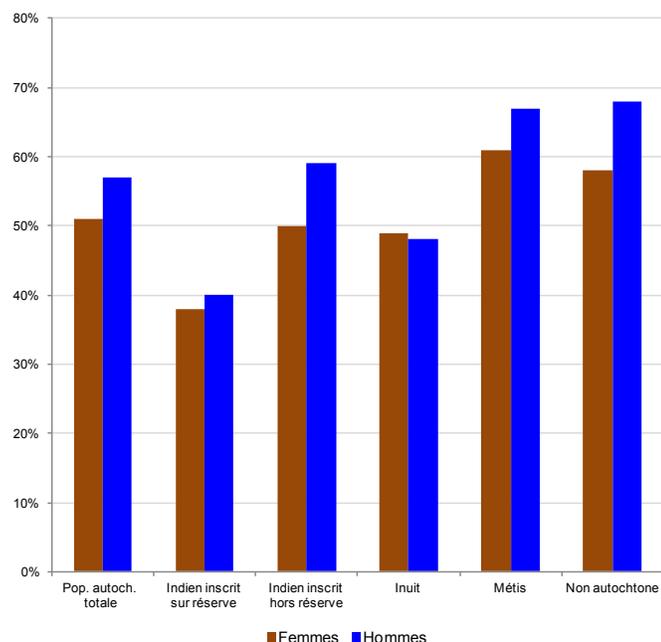
Principaux résultats

Participation au marché du travail et emploi

En 2006, le taux de participation des femmes autochtones au marché du travail canadien est de 59% et s'apparente à celui des femmes non autochtones (62 %). Les taux de participation des Métisses (67 %), des Inuites (59 %) et des Indiennes inscrites vivant hors réserve (58 %) atteignent presque celui des femmes non autochtones ou le dépassent. Le taux plus faible (48 %) des Indiennes inscrites vivant dans les réserves est la seule exception. Comme chez les Non-Autochtones, le taux de participation des femmes autochtones est inférieur à celui des hommes autochtones (67 %). Les participants au marché du travail comprennent les personnes au chômage qui cherchent activement un emploi.

En 2006, à peine plus de la moitié (51 %) des femmes autochtones du Canada occupent un emploi. Ce taux est légèrement inférieur à celui des femmes non autochtones (58 %). Toutefois, le taux d'emploi est inférieur de 20 points dans le cas des Indiennes inscrites vivant dans les réserves (38 %). En revanche, le taux des Métisses (61 %) est supérieur à celui des femmes non autochtones, et celui des Inuites (49 %) et des Indiennes inscrites vivant hors réserve (50 %) est semblable à celui des femmes autochtones dans leur ensemble (figure 1). Le taux d'emploi de tous les groupes de femmes autochtones est inférieur à celui des hommes autochtones.

Figure 1 : Taux d'emploi selon le groupe d'identité autochtone et le sexe, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006, tableaux d'AADNC

Types de travail

Le Recensement de la population du Canada utilise le système de la Classification nationale des professions (<http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/cnp/index.shtml>) pour répartir les emplois entre quatre niveaux d'après les compétences, la formation et l'expérience.

- Niveau A – professionnels et cadres.
- Niveau B – personnel spécialisé de la vente, personnel principal de bureau, personnel administratif, gens de métier et personnel technique.
- Niveau C – travailleurs spécialisés tels que personnel de bureau, personnel de vente et autre personnel des services.
- Niveau D – personnel de la vente et des services et travailleurs manuels.

Le niveau A exige le plus haut niveau de compétence et de scolarité tandis que le niveau D exige le moins élevé.

En 2006, les travailleuses autochtones et non autochtones sont réparties entre tous les niveaux d'emploi. La plupart se trouvent dans les niveaux intermédiaires : 37 % des femmes Autochtones occupent des emplois du niveau C et 26 %, des emplois du niveau B. Le pourcentage des femmes autochtones est très semblable à celui des femmes non autochtones dans ces niveaux d'emploi.

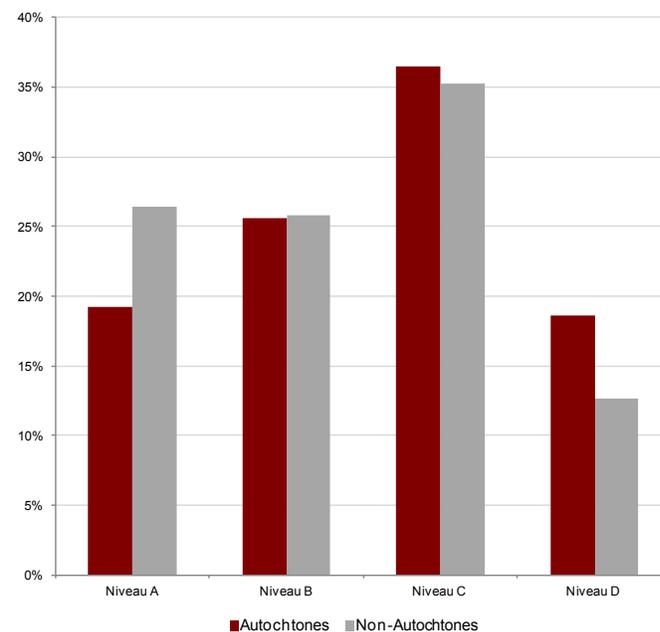
En revanche, la concentration de femmes autochtones dans les niveaux A et D est différente de celle des femmes non autochtones. Les femmes autochtones sont sous représentées dans les emplois du niveau A et surreprésentées dans ceux du niveau D. En outre, elles sont moins nombreuses dans les catégories des niveaux supérieur et inférieur, soit 19 % tant dans les emplois du niveau A que du niveau D. Par rapport aux femmes non autochtones, un plus faible pourcentage de femmes autochtones fait partie de la catégorie supérieure et une plus grande proportion a des emplois de niveau inférieur (figure 2).

Niveaux de revenu

Au Canada, les femmes autochtones gagnent moins que leurs homologues non autochtones. En 2006, le revenu annuel moyen d'une femme autochtone est de 21 733 \$, soit 77 % du revenu d'une femme non autochtone (28 272 \$). L'écart de revenu est plus faible pour les Inuites (24 927 \$) et les Métisses (22 706 \$) et plus grand pour les Indiennes inscrites (20 743 \$) (figure 3). Les femmes autochtones gagnent 72 % du revenu moyen des hommes autochtones (30 110 \$).

Les femmes autochtones sont beaucoup plus sujettes que les femmes non autochtones d'avoir un revenu inférieur au seuil de faible revenu (SFR)¹. En 2006, c'est le cas de 36 % des femmes autochtones (excluant celles vivant dans les réserves

Figure 2 : Répartition des niveaux d'emploi pour les femmes autochtones et non autochtones, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006, tableaux d'AADNC

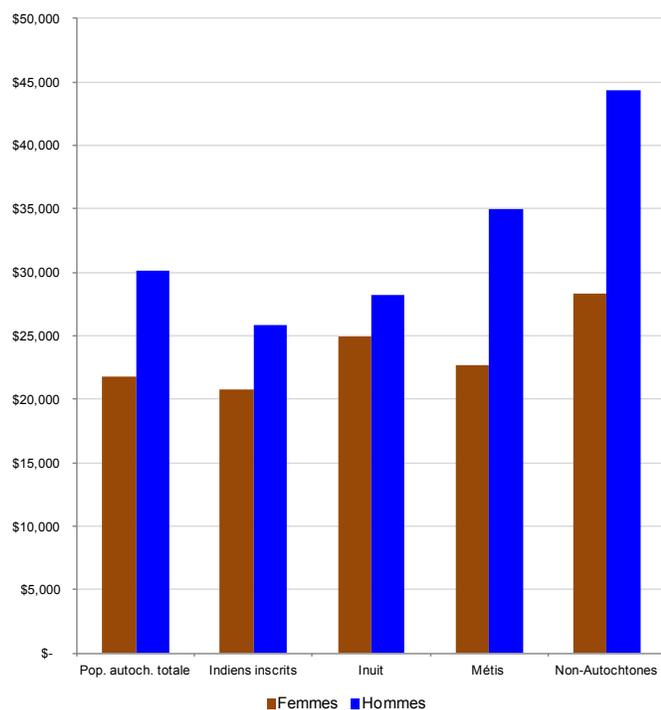
puisque le SFR ne s'y applique pas). C'est plus du double du taux des femmes non autochtones (17 %). Par ailleurs, les femmes autochtones dépendent davantage des revenus provenant des paiements de transfert du gouvernement. Sept pour cent du revenu des femmes non autochtones en proviennent, par rapport à 10 % pour les Métisses et à 15 % pour les Inuites et pour les Indiennes inscrites.

Éducation, emploi et revenu

Si les niveaux de scolarité des femmes autochtones sont équivalents ou supérieurs à ceux des hommes autochtones, ils arrivent toutefois loin derrière ceux des femmes non autochtones. En 2006, 59 % des femmes autochtones possèdent un grade, un certificat ou un diplôme par rapport à 77 % pour les femmes non autochtones.

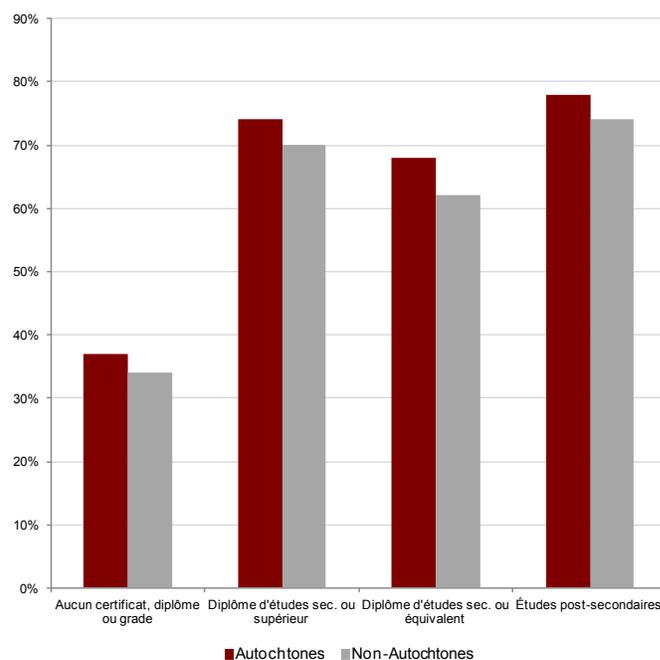
On relève également des écarts entre les niveaux de scolarité postsecondaire. Alors que 50 % des femmes non autochtones ont un certificat d'études postsecondaires en 2006 et que 19 % sont titulaires d'un grade universitaire, ces pourcentages sont respectivement de 36 % et de 7 % pour les femmes autochtones. Parmi tous les groupes autochtones, les Inuites et les Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont le plus faible niveau de scolarité. Dans le cas des Inuites, 40 % ont un grade, un certificat ou un diplôme

Figure 3 : Revenu personnel moyen de la population de 15 ans et plus par groupe d'identité autochtone et sexe, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006, tableaux d'AADNC

Figure 4 : Taux d'activité des femmes autochtones et non autochtones de 15 ans et plus selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006, tableaux d'AADNC

et à peine plus de 3 % sont titulaires d'un grade universitaire. Du côté des Indiennes inscrites vivant dans les réserves, 43 % ont un grade, un certificat ou un diplôme et à peine plus de 4 % sont titulaires d'un grade universitaire.

L'éducation, l'emploi et le revenu des femmes autochtones sont liés. Le rapport entre l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) et l'emploi est indéniable. Le taux d'emploi des femmes autochtones qui ont un DES ou l'équivalent (59 %) est le double de celui des femmes autochtones qui n'ont pas de DES (29 %). Le taux d'emploi des femmes autochtones qui ont un certificat d'études postsecondaires était de 71 %. Les femmes autochtones qui font des études secondaires et postsecondaires et qui obtiennent leur diplôme améliorent donc leurs perspectives d'emploi (figure 4).

L'éducation a également des répercussions sur le revenu. En 2006, les femmes autochtones sans aucun certificat ou grade de niveau postsecondaire ont déclaré un revenu moyen de 12 969 \$. Il s'agit d'un revenu inférieur d'environ 67 % à celui des femmes ayant un DES (19 215 \$). Le revenu moyen des femmes qui possèdent un certificat ou un grade de niveau postsecondaire grimpe à 28 464 \$. Le revenu moyen des femmes autochtones possédant un grade universitaire est de 39 830 \$.

Conclusions

D'après le Recensement de 2006, les femmes autochtones ont des taux d'emploi et des revenus plus faibles que ceux des femmes non autochtones et que ceux des hommes autochtones. Toutefois, la situation varie en fonction du groupe d'identité autochtone de la femme. Par exemple, les Indiennes inscrites vivant dans les réserves ont un taux d'emploi plus faible que le taux moyen des femmes autochtones dans leur ensemble. Les Métisses s'en tirent beaucoup mieux pour ce qui est des taux d'emploi, des types d'emploi et des niveaux de revenu.

Plusieurs facteurs expliquent ces différences. Par exemple, les responsabilités familiales des femmes autochtones limitent tant leur participation au marché du travail que leur potentiel de gains (Secrétariat des femmes de la Saskatchewan, 1999). Fait important, l'obtention du DES est étroitement liée à l'avancement économique des femmes autochtones. On en conclut donc que le fait d'investir dans l'obtention du DES chez les femmes autochtones est un moyen efficace d'accroître leur succès dans l'économie, surtout dans le cas des femmes des Premières Nations qui vivent dans les réserves.

À propos de l'auteur, l'étude

Le présent document de recherche stratégique repose sur une étude effectuée par Mme Jacqueline M. Quinless, qui s'intitule « Les femmes autochtones au Canada : profil statistique d'après le Recensement de 2006 ». On peut obtenir cette étude à la bibliothèque du Ministère.

Mme Quinless est une consultante privée comptant 15 années d'expérience en recherche appliquée dans l'analyse de données socioéconomiques et démographiques. Elle a travaillé longuement dans les collectivités autochtones de l'Ouest et du Nord du Canada.

Note

Selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu (SFR) correspond au seuil auquel on estime que les familles consacrent 20 % de plus de leur revenu que la moyenne canadienne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le SFR correspond actuellement à 54,7 % du revenu familial. Comme les coûts de la vie varient, différents seuils de revenu s'appliquent selon la taille de la famille et la taille de la ville où elle habite. Cette variable ne s'applique pas aux peuples vivant dans les réserves, et ce, pour plusieurs raisons : entre autres, l'impôt sur le revenu ne s'applique pas dans les réserves, les coûts du logement ne sont pas les mêmes, la suppression de données due à la petite taille des collectivités et la difficulté d'obtenir des données fiables sur les revenus dans les réserves.

À propos de nous

La Direction de la recherche stratégique a pour mandat d'appuyer le gouvernement fédéral dans l'élaboration des politiques en ce qui concerne les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les résidents du Nord du Canada. Elle s'en acquitte dans le cadre d'un programme de développement d'enquêtes, de recherches stratégiques et de transfert du savoir.

La série de notes de recherche de la Direction de la recherche stratégique est disponible en format électronique sur le site web du Ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, ainsi que pour la communauté fédérale sur GCPedia. Les copies imprimées sont disponibles seulement par demande spéciale.

Les points de vue exprimés dans le présent rapport sont uniquement ceux de l'auteur et ne sont pas nécessairement partagés par Affaires Autochtone et Développement du Nord Canada.

Pour obtenir plus d'information, veuillez contacter:
research-recherche@aadnc-aandc.gc.ca

Directeur, recherche stratégique: Eric Guimond

Rédacteur en chef, série de recherche: Marc Fonda

Directeur de production, série de recherche: Daniel Jetté

www.aadnc-aandc.gc.ca 1-800-567-9604 ATS seulement 1-866-553-0554

Version française (PDF) - QS-717-000-FF-A1 Catalogue : R3-161/2012F

ISBN : 978-1-100-98882-5